

**PROCÈS-VERBAL D'UNE SESSION DU CONSEIL DE LA MRC DE MONTMAGNY TENUE À LA SALLE 302 DE L'ÉDIFICE AMABLE-BÉLANGER, À MONTMAGNY, LE MARDI 17 MARS 2015 À 20H00 À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES MAIRES SUIVANTS :**

MESDAMES

- DANYE ANCTIL, municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire
- JOCELYNE CARON, municipalité de Cap-Saint-Ignace
- KARINE NADEAU, municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton
- SUZANNE VOCAL, représentante de la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet

MESSIEURS

- GASTON CARON, représentant de la Ville de Montmagny
- ALAIN FORTIER, municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
- RICHARD GALIBOIS, municipalité de Berthier-sur-Mer
- GUY GARANT, municipalité de Lac-Frontière
- DENIS GIROUX, municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud
- FRÉDÉRIC POULIN, municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues **via Skype à 20h, conformément à l'article 164.1 du Code municipal**
- RÉNALD ROY, municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- ÉMILE TANGUAY, municipalité de Saint-Paul-de-Montminy

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. JEAN-GUY DESROSIERS, PRÉFET.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Mme Nancy Labrecque, directrice générale, et M. Daniel Racine, directeur général adjoint et coordonnateur en aménagement.

SONT ABSENTS :

- RÉAL BOLDUC, municipalité de Saint-Just-de-Bretenières
- LOUIS LACHANCE, municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard

**1. OUVERTURE DE LA SESSION**

Monsieur le préfet souhaite la bienvenue à tous. Il constate le quorum et déclare la session ouverte.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT**

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour déposé;

**2015-03-01**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ALAIN FORTIER  
APPUYÉ PAR : MME JOCELYNE CARON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le projet d'ordre du jour pour la session du 17 mars 2015 soit adopté avec Varia ouvert.

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour avec Varia ouvert
3. Adoption du procès-verbal
  - 3.1 Session du 10 février 2015
4. RENCONTRE
  - 4.1 M. Daniel Samson, agent MADA et PFM2 (10 minutes)
5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES
  - 5.1 Poste de la SQ – Entretien ménager 2015-2016
  - 5.2 Édifice Amable-Bélangier
    - 5.2.1 Suivi des mesures d'économie d'énergie

- 5.3 Renouvellement des assurances collectives
- 5.4 Commandites
  - 5.4.1 Concours québécois en entrepreneuriat en Chaudière-Appalaches - Gala régional le 6 mai 2015 à Cap-Saint-Ignace
  - 5.4.2 Carrefour mondial de l'accordéon
  - 5.4.3 Prix Mallette
- 5.5 Ressources humaines
  - 5.5.1 Poste d'aménagiste
  - 5.5.2 Poste de conseiller(ère) en développement économique
  - 5.5.3 Poste de coordonnatrice au « Service Affaires »
- 5.6 Carrefour action municipale et famille – Tirage de deux inscriptions au colloque des 7, 8 et 9 mai 2015
- 5.7 Sécurité incendie
- 5.8 CLE – Offre de la MRC pour l'entente STA
- 6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
  - 6.1 Avis de conformité et d'opportunité
  - 6.2 CPTAQ
  - 6.3 Pacte rural
  - 6.4 Parc des Appalaches
  - 6.5 Tourisme Montmagny et les Îles
  - 6.6 Projets - Réserves de biodiversité
  - 6.7 Grands prix du tourisme
  - 6.8 Prix du patrimoine
  - 6.9 Projet Arbre-Évolution
- 7. CORRESPONDANCE
  - 7.1 Contrat social en faveur d'une qualité de vie adéquate pour les aînés du Québec (FADOO)
  - 7.2 Sommet régional – TACA – Plan de développement bioalimentaire régional de la Chaudière-Appalaches
- 8. FINANCES
  - 8.1 Comptes de février 2015
  - 8.2 État des revenus et dépenses au 12 mars 2015
- 9. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 10. VARIA OUVERT
- 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**ADOPTÉ**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**  
**3.1 SESSION DU 13 JANVIER 2015**

2015-03-02

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GASTON CARON  
 APPUYÉ PAR : M. GUY GARANT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le procès-verbal de la session du 10 février 2015 soit adopté tel que lu.

**ADOPTÉ**

**4. RENCONTRE**

**5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES**  
**5.1 POSTE DE LA SQ – ENTRETIEN MÉNAGER 2015-2016**

Les Services Ben-Son proposent de renouveler le contrat d'entretien ménager au même coût et selon les mêmes

conditions pour la prochaine année. Au niveau de la SQ, ils sont satisfaits du service offert. Donc, notre recommandation est à l'effet de renouveler avec cet entrepreneur.

**2015-03-03**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS  
APPUYÉ PAR : MME JOCELYNE CARON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le contrat d'entretien ménager soit confié à Les Services Ben-Son au coût de 24 383 \$, taxes incluses, pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2015 au 30 avril 2016, pour l'entretien ménager du poste de la Sûreté du Québec, pour un service 7/7.

**QUE** le contrat exclus cependant le déneigement des entrées piétonnes et des portes de garage du poste de la SQ.

**ADOPTÉ**

## **5.2 ÉDIFICE AMABLE-BÉLANGER**

### **5.2.1 SUIVI DES MESURES D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE**

L'économie d'énergie se poursuit et, tel que mentionné par le fournisseur ayant installé les mesures d'économies d'énergie, celles-ci sont toujours appréciables pour la deuxième année.

## **5.3 RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES COLLECTIVES**

- ATTENDU le contrat d'assurances collectives en vigueur et pris par l'intermédiaire de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), auprès des employés de la MRC de Montmagny, membres du regroupement de Lac-Saint-Jean, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie et Côte-Nord, assurée auprès de SSQ Groupe financier;
- ATTENDU le rapport préparé par les consultants de l'UMQ, soit Mallette actuaires, daté du mois de février 2015, quant au renouvellement desdites assurances prévu pour le 1<sup>er</sup> avril 2015 pour les municipalités et organismes membres du regroupement;
- ATTENDU la recommandation favorable de la part du consultant ainsi que celle du comité de gestion formé de représentant(e)s des municipalités et organismes membres;

**2015-03-04**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY  
APPUYÉ PAR : MME JOCELYNE CARON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long.

**QUE** ce conseil autorise la MRC de Montmagny à confirmer son accord et à accepter les primes et autres termes prévus aux conditions de renouvellement et au contrat auprès de SSQ Groupe financier, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2015, le tout pour une période consécutive de douze (12) mois.

**ADOPTÉ**

## 5.4 COMMANDITES

En ce qui concerne les commandites, le CLD avait un fonds de 17 000 \$ et la MRC d'environ 5 000 \$ pour des commandites (et autres implications dans le milieu) au cours de l'année 2014.

Pour 2015, ce fonds est maintenant de 10 000 \$, soit une baisse de 54 %.

### 5.4.1 CONCOURS QUÉBÉCOIS EN ENTREPRENEURIAT EN CHAUDIÈRE-APPALACHES - GALA RÉGIONAL LE 6 MAI 2015 À CAP-SAINT-IGNACE

- CONSIDÉRANT que la MRC est l'hôte du gala régional à Cap-Saint-Ignace et que Mme Dominique Gaudreau de la SDEM est la personne répondante pour la région;
- CONSIDÉRANT que les MRC donnaient environ 500 \$ chacune par le passé, mais compte tenu des coupures de 2014, plusieurs n'ont pas encore confirmé leur participation;

2015-03-05

IL EST PROPOSÉ PAR : MME KARINE NADEAU  
APPUYÉ PAR : M. GASTON CARON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny contribue pour une subvention de 500 \$ au Concours québécois en entrepreneuriat en Chaudière-Appalaches qui aura lieu le 6 mai 2015 à Cap-Saint-Ignace.

**ADOPTÉ**

### 5.4.2 CARREFOUR MONDIAL DE L'ACCORDÉON

- CONSIDÉRANT que le Carrefour mondial de l'accordéon a déposé une demande d'aide financière de 3 000 \$ pour la 27<sup>e</sup> édition de l'organisme;
- CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un des principaux événements de Chaudière-Appalaches et qu'il fait rayonner la région bien au-delà de ses limites;

2015-03-06

IL EST PROPOSÉ PAR : MME KARINE NADEAU  
APPUYÉ PAR : M. GASTON CARON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny verse une aide financière au montant de 3 000 \$ au Carrefour mondial de l'accordéon pour la 27<sup>e</sup> édition de l'événement annuel.

**ADOPTÉ**

### 5.4.3 PRIX MALLETTE

- CONSIDÉRANT le Prix de la relève Mallette visant à soutenir le travail d'entrepreneurs des MRC de Montmagny et de L'Islet dans leurs efforts de

développement de l'activité économique de la région;

- CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'une initiative de la firme comptable Mallette de Montmagny;

2015-03-07

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS

APPUYÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny confirme une aide financière au montant de 500 \$ à la firme Mallette pour l'organisation du Prix de la relève Mallette visant à reconnaître le travail d'entrepreneurs dans leurs efforts de développement de l'activité économique.

**ADOPTÉ**

## 5.5 RESSOURCES HUMAINES

### 5.5.1 POSTE D'AMÉNAGISTE

Plus de cinquante curriculum vitae ont été reçus et huit candidats ont été rencontrés en entrevue.

- CONSIDÉRANT que, dans le plan des ressources humaines déposé suite à l'exercice par la MRC de la compétence en développement, il était prévu de procéder à la création d'un poste d'aménagiste à temps plein considérant que le coordonnateur à l'aménagement coordonnera aussi les services « Ruralité » et « Tourisme »;
- CONSIDÉRANT qu'une offre d'emploi a été publiée et que suite à l'analyse des candidatures, une recommandation est faite au Conseil de la MRC de Montmagny;

2015-03-08

IL EST PROPOSÉ PAR : MME DANYE ANCTIL

APPUYÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny procède à l'engagement de Mme Catherine Plante au poste d'aménagiste à raison de 35 heures par semaine et que ses conditions de travail soient définies dans une lettre à lui être transmise.

**ADOPTÉ**

### 5.5.2 POSTE DE CONSEILLER(ÈRE) EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Trente-et-un curriculum vitae ont été reçus et quatre candidats ont été rencontrés en entrevue.

- CONSIDÉRANT qu'il a été nécessaire de procéder au recrutement d'un conseiller(ère) en développement économique;

- CONSIDÉRANT qu'une offre d'emploi a été publiée et que suite à l'analyse des candidatures par le comité de travail, une recommandation est faite au Conseil de la MRC de Montmagny;

2015-03-09

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ALAIN FORTIER  
APPUYÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny procède à l'engagement de Mme Brigitte Labrecque au poste de conseiller(ère) en développement économique à raison de 35 heures par semaine et que ses conditions de travail soient définies dans une lettre à lui être transmise.

**ADOPTÉ**

5.5.3 POSTE DE COORDONNATRICE AU SERVICE « AFFAIRES »

- CONSIDÉRANT la démission de la coordonnatrice au « Service Affaires »;
- CONSIDÉRANT qu'après analyse, discussion et rencontre avec le représentant de la Table « Affaires », il a été convenu d'un commun accord de confier la coordination du « Service Affaires » à Mme Martine Leullier, actuelle commissaire industrielle, qui a également accepté cette nouvelle fonction;

2015-03-10

IL EST PROPOSÉ PAR : MME JOCELYNE CARON  
APPUYÉ PAR : MME SUZANNE VOCAL

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny procède à la nomination de Mme Martine Leullier au poste de coordonnatrice du « Service Affaires » et que ses conditions de travail soient définies dans une lettre à lui être transmise.

**ADOPTÉ**

**5.6 CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE – TIRAGE DE DEUX INSCRIPTIONS AU COLLOQUE DES 7, 8 ET 9 MAI 2015**

La tenue de colloque sur le territoire de la MRC de Montmagny est une orientation préconisée par le milieu considérant l'activité économique qu'elle génère et l'impact possible sur le développement touristique également.

La MRC de Montmagny a inscrit deux congressistes et la Ville de Montmagny offre deux inscriptions additionnelles.

Après un tirage au sort, les municipalités de Saint-Paul-de-Montminy et Lac-Frontière se voient offrir chacune une inscription gratuite de la part de la Ville de Montmagny.

## 5.7 SÉCURITÉ INCENDIE

- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny a adopté son schéma de couverture de risques en sécurité incendie et que celui-ci est entré en vigueur le 19 janvier 2008;
- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny doit entreprendre la révision de celui-ci;

2015-03-11

IL EST PROPOSÉ PAR : M. DENIS GIROUX  
APPUYÉ PAR : M. GUY GARANT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny entreprenne la révision de son schéma de couverture de risques en sécurité incendie pour la prochaine année.

**QU'UN** avis soit transmis au ministère de la Sécurité incendie à ce sujet.

**ADOPTÉ**

## 5.8 CLE – OFFRE DE LA MRC POUR L'ENTENTE STA

- CONSIDÉRANT le partenariat possible via une entente de service avec le Centre local d'emploi pour le programme « Soutien aux travailleurs autonomes »;
- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny a déposé une offre de service au CLE dans le cadre dudit programme STA;

2015-03-12

IL EST PROPOSÉ PAR : MME DANYE ANCTIL  
APPUYÉ PAR : MME KARINE NADEAU

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny entérine l'offre de service déposée par la directrice générale de la MRC de Montmagny au CLE de Montmagny dans le cadre de la mesure pour le soutien au travail autonome.

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny autorise également la directrice générale à signer l'entente de service à intervenir pour la mesure STA pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 31 mars 2016.

**ADOPTÉ**

## 6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

### 6.1 AVIS DE CONFORMITÉ ET D'OPPORTUNITÉ

**Ville de Montmagny, agrandissement de la zone ReM-21 à même les zones Cc-1 et Rb-17**

2015-03-13

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ALAIN FORTIER  
APPUYÉ PAR : MME KARINE NADEAU

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny autorise la directrice générale à émettre un certificat de conformité pour la modification de la réglementation d'urbanisme de la Ville de Montmagny portant sur l'agrandissement de la zone ReM-21 à même les zones Cc-1 et Rb-17.

**QUE** la MRC de Montmagny atteste la conformité de cette modification au schéma d'aménagement, au document complémentaire et aux divers règlements de la MRC en vigueur.

**ADOPTÉ**

**Ville de Montmagny, zone IbM-2, retirer les usages « Équipement public et institutionnel »**

**2015-03-14**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS  
APPUYÉ PAR : M. DENIS GIROUX

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny autorise la directrice générale à émettre un certificat de conformité pour la modification de la réglementation d'urbanisme de la Ville de Montmagny portant sur le retrait des usages « Équipement public et institutionnel » des usages permis dans la zone IbM-2.

**QUE** la MRC de Montmagny atteste la conformité de cette modification au schéma d'aménagement, au document complémentaire et aux divers règlements de la MRC en vigueur.

**ADOPTÉ**

## **6.2 CPTAQ**

Tous les dossiers d'exclusion pour des fins d'agrandissement de périmètre d'urbanisation ont été reçus au cours des derniers jours.

Les décisions sont identiques aux dernières orientations reçues et déclarées conformes au schéma d'aménagement lors d'une précédente réunion.

## **6.3 PACTE RURAL**

Suite à l'analyse des projets par le Comité du Pacte rural, celui-ci fera des recommandations au conseil des maires.

### **PROJETS INITIÉS PAR DES COMMUNAUTÉS LOCALES**

#### **Projet n° 18050-2012-11**

Nom du projet : Phase 2 – Cours de l'école St-Thomas à Montmagny

Projet réduit de 64 327.75 \$ à 54 350.65 \$. Même participation financière du Pacte rural. Le ratio du pacte passant de 27,8 % à 32,9 %.

**2015-03-15**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GASTON CARON  
APPUYÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS



ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny accepte la modification du projet n° 18050-2012-11 faisant passer le total du montant des investissements de 64 327,75 \$ à 54 350,65 \$ tout en conservant la même contribution du Pacte rural, soit 17 908,00 \$.

**QUE** cette résolution annule et remplace la résolution précédente n° 2011-12-10.

**ADOPTÉ**

**Projet n° 18045-2013-06**

Nom du projet : Aménagement d'un sentier riverain à Cap-Saint-Ignace – Tourisme Cap-Saint-Ignace

Projet réduit de 51 365,00 \$ à 37 650,85 \$. Même participation financière du Pacte rural. Le ratio du pacte passant de 48,6 % à 77,5 %.

**2015-03-16**

IL EST PROPOSÉ PAR : MME JOCELYNE CARON  
APPUYÉ PAR : MME DANYE ANCTIL

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny accepte la modification du projet #18045-2013-06 faisant passer le total du montant des investissements de 51 365,00 \$ à 37 560,85 \$ (taxes nettes) tout en conservant la même contribution du Pacte rural, soit 25 000,00 \$.

**QUE** cette résolution annule et remplace la résolution précédente n° 2014-01-21.

**ADOPTÉ**

**Projet n° 18070-2014-02-2**

Nom du projet : Caméra Web – Isle-aux-Grues – Corporation municipale de l'Isle-aux-Grues

Modification de la localisation des appareils électroniques prévus au projet, mais toujours aux mêmes fins touristiques. Pas de modification au niveau du budget.

**2015-03-17**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. FRÉDÉRIC POULIN  
APPUYÉ PAR : M. RÉNALD ROY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** dans le cadre du projet n° 18070-2014-02-2, la MRC de Montmagny accepte la modification proposée par le promoteur du projet qui concerne la localisation et le type d'équipements électroniques toujours prévus, toutefois, à des fins touristiques.

**ADOPTÉ**

### **Plan d'action**

**2015-03-18**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. FRÉDÉRIC POULIN  
APPUYÉ PAR : M. RÉNALD ROY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny fasse parvenir le plan d'action 2015-2016 du Pacte rural de la MRC de Montmagny au MAMOT.

**ADOPTÉ**

### **PROJETS LOCAUX**

#### **Projet n° 18010-2015-03**

Nom du projet : Agrandissement de la salle communautaire du Camping de Lac-Frontière

**2015-03-19**

IL EST PROPOSÉ PAR : MME SUZANNE VOCAL  
APPUYÉ PAR : MME DANYE ANCTIL

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny verse, dans le cadre du Pacte rural, à la municipalité de Lac-Frontière, une aide financière de 10 000 \$ sur un projet total de 38 450 \$, pour l'agrandissement et l'installation d'équipements à la salle communautaire du Camping de Lac-Frontière, un site d'hébergement du Parc régional des Appalaches situé au cœur du village de Lac-Frontière.

**ADOPTÉ**

#### **Projet n° 18015-2015-03**

Nom du projet : Plan de communication « Saint-Fabien 2020 – Phase 1 » – Saint-Fabien-de-Panet

**2015-03-20**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ALAIN FORTIER  
APPUYÉ PAR : MME JOCELYNE CARON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny verse, dans le cadre du Pacte rural, à la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet, une aide financière de 9 224,16 \$ sur un projet total de 20 423,60 \$, pour la réalisation du plan de communication « Saint-Fabien 2020 – Phase 1 ».

**QUE** ce plan de communication une fois réalisé, puisse être partagé avec les autres municipalités du territoire afin de servir de modèle d'outil de mise en valeur du milieu.

**ADOPTÉ**

#### **Projet n° 18070-2015-03-01**

Nom du projet : Projet pilote - Réserve Jean-Paul-Riopelle – Corporation de la sauvagine de l'Isle-aux-Grues

2015-03-21

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS  
APPUYÉ PAR : M. GASTON CARON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny verse, dans le cadre du Pacte rural, à la Corporation de la sauvagine inc. située dans la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues, une aide financière de 4 500 \$ sur un projet total de 7 500 \$, pour la réalisation d'un projet pilote d'animation de la Réserve Jean-Paul-Riopelle.

**ADOPTÉ**

**Projet n° 18070-2015-03-02**

Nom du projet : Panneaux d'interprétation Riopelle –  
Municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues

2015-03-22

IL EST PROPOSÉ PAR : M. FRÉDÉRIC POULIN  
APPUYÉ PAR : M. ALAIN FORTIER

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny verse, dans le cadre du Pacte rural, à la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues, une aide financière de 3 992 \$ sur un projet total de 5 694 \$, pour la conception et la réalisation de deux panneaux d'interprétation remémorant la vie du peintre Jean-Paul Riopelle sur l'Isle-aux-Grues.

**ADOPTÉ**

**PROJETS RÉGIONAUX**

**Projet n° REG-2015-03-1**

Nom du projet : Consultation jeunesse « Rêver ma région idéale » - Carrefour jeunesse emploi de la MRC de Montmagny (Table Jeunes)

2015-03-23

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS  
APPUYÉ PAR : MME DANYE ANCTIL

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny verse, dans le cadre du Pacte rural, volet régional, au Carrefour jeunesse emploi (Table Jeunes), une somme de 14 800 \$ pour la réalisation du projet « Rêver ma région idéale » d'une valeur de 62 000 \$.

**ADOPTÉ**

**Projet n° REG-2015-03-2**

Nom du projet : Modules de jeux et sentiers d'hébertisme –  
Centre de plein air de Sainte-Apolline

2015-03-24

IL EST PROPOSÉ PAR : MME SUZANNE VOCAL  
APPUYÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny verse, dans le cadre du Pacte rural, volet régional, au Centre de plein air de Sainte-Apolline, une somme de 32 983 \$ pour la réalisation d'un projet de développement d'un sentier d'hébertisme d'une valeur de 54 983 \$.

**ADOPTÉ**

**Projet n° REG-2015-03-3**

Nom du projet : Loisirs intermunicipaux de Montmagny-Sud (2015-2019) – Parc régional des Appalaches (Comités des loisirs des municipalités du Sud de la MRC participants au projet)

**2015-03-25**

IL EST PROPOSÉ PAR : MME DANYE ANCTIL  
APPUYÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny verse, dans le cadre du Pacte rural, volet régional, à la Corporation du Parc régional des Appalaches une somme de 80 000 \$ pour la réalisation d'un projet d'une valeur de 198 750 \$ pour l'organisation d'une structure de loisirs intermunicipaux sur le territoire des municipalités participant au projet.

Correction apportée lors de l'adoption du procès-verbal le 14 avril 2015, il faut plutôt lire « M. Denis Giroux mentionne qu'il est contre.

Jean-Guy Desrosiers : \_\_\_\_\_

Nancy Labrecque : \_\_\_\_\_

M. Denis Giroux mentionne qu'il est contre et demande le vote.

**ADOPTÉ**

**Projet n° REG-2015-03-4**

Nom du projet : Transport collectif de la MRC de Montmagny (2015-2016)

Offrir un service de transport collectif sur l'ensemble du territoire de la MRC de Montmagny. Projet de 362 400 \$ avec une participation du Pacte rural de 22 400 \$ sur deux ans, soit 6,2 %.

**2015-03-26**

IL EST PROPOSÉ PAR : MME KARINE NADEAU  
APPUYÉ PAR : M. SUZANNE VOCAL

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny verse, dans le cadre du Pacte rural, volet régional, à la Corporation du Transport collectif de la MRC de Montmagny, une somme de 22 400 \$ pour la réalisation d'un projet de transport collectif d'une valeur de 362 400 \$ réparti sur deux ans.

**ADOPTÉ**

**Projet n° REG-2015-03-5**

Nom du projet : Aménagement plein air et camp de jour du Parc des Appalaches – Parc régional des Appalaches

2015-03-27

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GUY GARANT  
APPUYÉ PAR : M. RÉNALD ROY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny verse, dans le cadre du Pacte rural, volet régional, à la Corporation du Parc régional des Appalaches une somme de 46 900 \$ pour la réalisation d'un projet d'amélioration des infrastructures de plein air et de camp de jour d'une valeur de 62 000 \$.

**ADOPTÉ**

#### **Autre projet de Pacte rural - Volet régional**

Nom du projet : Animation des communautés traversées par la Boucle Pierre Lavoie – MRC de Montmagny

Condition : Vérification de la conformité du projet final par les agents ruraux.

2015-03-28

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RÉNALD ROY  
APPUYÉ PAR : M. ALAIN FORTIER

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny, à titre de promoteur, réserve un budget de 20 000 \$ du Pacte rural, volet régional, pour la réalisation d'un projet d'animation des communautés traversées par la Boucle Pierre Lavoie d'une valeur de 25 000 \$.

**ADOPTÉ**

### **6.4 PARC DES APPALACHES**

Dossiers prioritaires traités par l'organisation du Parc des Appalaches en collaboration avec le coordonnateur Tourisme :

- . Camp de jour (deux semaines en juin et août);
- . Finalisation de la mise en place d'infrastructures de plein air;
- . Fête de la pêche - 6 et 7 juin 2015;
- . Raid et Cani-raïd 2015 en septembre;
- . Finalisation du projet de diversification pour le 31 mars 2015;
- . Projet de géocaching.

### **6.5 TOURISME MONTMAGNY ET LES ÎLES**

Dossiers prioritaires traités par le comité touristique, et le personnel du service Tourisme de la MRC et le coordonnateur Tourisme :

- . Boucle du Grand défi Pierre Lavoie le 13 juin 2015 :
  - Montmagny (ville hôte);
  - Berthier-sur-Mer;
  - Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud;
  - Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud;
  - Cap-Saint-Ignace.

- . Projets sur l'Isle-aux-Grues :
  - Interprétation de la Réserve naturelle Jean-Paul Riopelle;
  - Panneaux d'interprétation au manoir.
- . Dragage du chenal du Havre de Berthier-sur-Mer :
  - Sécurité publique - Accès à l'archipel.
- . Cap-Saint-Ignace :
  - Sentier du Petit-Cap.
- . Projets d'accès au fleuve :
  - Stratégie maritime (préparation d'un projet pour dépôt).
- . Fête de la pêche les 6 et 7 juin 2015 (Cap-Saint-Ignace, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et Montmagny).

## **6.6 PROJETS – RÉSERVES DE BIODIVERSITÉ**

Un avis régional recommandant la mise en place de réserves de biodiversité pour le Jardin des Gélinites, Sugar Loaf - Lac Talon et les tourbières de Saint-Just au sud de la Rivière Daaquam.

## **6.7 GRANDS PRIX DU TOURISME**

Tenue des Grands prix du Tourisme le 10 avril prochain à la Cache à Maxime.

Invitation aux intervenants municipaux et touristiques pour assister à ce rassemblement de l'industrie touristique régionale.

## **6.8 PRIX DU PATRIMOINE**

En tant que partenaire de l'événement « Les Prix du Patrimoine » pour les régions Québec et Chaudière-Appalaches organisés par le Conseil de la Culture, la MRC de Montmagny propose pour chacune des catégories des gens ou des organisations qui se sont démarquées.

Ces recommandations sont proposées suite à des consultations auprès d'intervenants culturels et du domaine de la mise en valeur du patrimoine.

**2015-03-29**

IL EST PROPOSÉ PAR : MME KARINE NADEAU  
 APPUYÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny propose les personnes et organisations suivantes pour chacune des catégories des prix du patrimoine 2015.

## **PRIX CONSERVATION ET PRÉSERVATION**

- **Contribution exemplaire par une intervention physique à un bâtiment patrimonial**

**Municipalité de Lac-Frontière** (représentée par M. le maire Guy Garant) pour son projet de restauration de l'église du village et le recyclage de celle-ci en petite salle de spectacles.

## **PRIX INTERPRÉTATION ET DIFFUSION**

- **Action de sensibilisation au patrimoine**

**La Bibliothèque de Montmagny** (représentée par son directeur M. Jocelyn Landry) pour la tenue de conférences sur le patrimoine immatériel.

## **PRIX PORTEURS DE TRADITION**

- **Hommage à une personne qui possède une somme de connaissances d'une pratique culturelle**

**M. Richard Lavoie** en tant qu'écrivain ayant réalisé un livre sur la tradition du canot à glace.

## **ÉLU MUNICIPAL**

- **Un élu qui s'est distingué par son implication dans un projet de protection ou de mise en valeur du patrimoine**

**M. Jean-Guy Desrosiers** pour la réalisation du projet de la Bibliothèque de Montmagny à même l'ancien presbytère et l'incorporation de ce projet du quartier patrimonial de Montmagny.

**ADOPTÉ**

### **6.9 PROJET ARBRE-ÉVOLUTION**

Le coordonnateur à l'aménagement fait une invitation à chacune des municipalités à déposer leur intérêt à participer à un projet de plantation d'arbres sur un terrain public.

Dans les prochains jours, la MRC fera une invitation à chacune des municipalités et réacheminera l'intérêt de chacune d'elles à l'organisme Arbre-Évolution.

## **7. CORRESPONDANCE ET REPRÉSENTATION**

### **7.1 CONTRAT SOCIAL EN FAVEUR D'UNE QUALITÉ DE VIE ADÉQUATE POUR LES AÎNÉS DU QUÉBEC (FADOQ)**

- CONSIDÉRANT le projet de contrat social en faveur d'une qualité de vie adéquate pour les aînés du Québec lancé par le Réseau FADOQ;
- CONSIDÉRANT que ce projet permet de sensibiliser les milieux municipaux et les MRC qui n'ont pas entrepris de démarche MADA;

- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny a déposé une Politique MADA;

2015-03-30

IL EST PROPOSÉ PAR : MME KARINE NADEAU  
APPUYÉ PAR : M. RÉNALD ROY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny souligne la démarche « Contrat social » de la FADOQ pour assurer la qualité de vie des aînés selon quatre principes fondamentaux : la santé, la sécurité, le bien-être et l'appartenance.

**QUE** la MRC de Montmagny a fait, avec ses municipalités, une démarche MADA et qu'elle s'engage à réaliser le maximum d'actions possibles en vue d'assurer le bien-être des aînés conformément à la démarche MADA et que ces actions sont aussi en lien avec les quatre principes fondamentaux retenus par la FADOQ.

**ADOPTÉ**

## 7.2 SOMMET RÉGIONAL – TACA – PLAN DE DÉVELOPPEMENT BIOALIMENTAIRE RÉGIONAL DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

Rappel à l'effet que la TACA tiendra un sommet régional de mobilisation du secteur bioalimentaire de la Chaudière-Appalaches. Quelques élus mentionnent que leur municipalité déléguera un ou des représentants.

## 8. FINANCES

### 8.1 COMPTES DE FÉVRIER 2015

2015-03-31

IL EST PROPOSÉ PAR : M. DENIS GIROUX  
APPUYÉ PAR : M. ALAIN FORTIER

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la liste des comptes à payer de février 2015 soit acceptée.

No	Montant	Fournisseur
C1500054	852.48	Bureautique Côte-Sud enr.
C1500055	62.02	Fédération québécoise des municipalités
C1500056	275.94	Journal L'Oie Blanche
C1500057	1 705.88	Municipalité de l'Isle-aux-Grues
C1500058	838.00	Municipalité de l'Isle-aux-Grues
C1500059	5 000.00	Conférence des préfets Chaud.-App.
C1500060	39.70	Municipalité de St-Just-de-Bretenières
C1500061	15 000.00	Parc régional des Appalaches
C1500062	9 456.69	Tourisme Chaudière-Appalaches
C1500063	80.20	Interconnexions LD
C1500064	109.23	Inspec-sol inc.
C1500065	754.42	MRC de Bellechasse
C1500066	6 618.63	Électro Saguenay ltée
C1500067	171.35	Bistro Lafontaine
C1500068	2 389.98	IDC Informatique
C1500069	47.64	Constructo SÉ@O
C1500070	362.17	Campor Environnement
C1500071	229.26	Québec linge, service d'uniformes
C1500072	206.96	Les Alarmes Clément Pelletier inc.
C1500073	33.16	Pause-café Coli-Bris inc.
C1500074	1 464.36	Société de gestion des immeubles
C1500075	36.00	Distributions S.M. (2009) inc.



ANNULÉ

C1500076	1 383.54	Sara-Tech – 9127-8697 Québec inc.
C1500077	107.80	Multi-services Montmagny-L'Islet
C1500078	511.64	Ultra sécurité contrôle
C1500079	8 144.06	L'Immobilière, soc. éval. conseil inc.
C1500080	235.70	Le Placoteux
C1500081	1 902.84	PG Solutions inc.
C1500082	58.40	Fortin, André
C1500083	2 052.30	Solutions Logipro
C1500084	459.90	ADRIQ
C1500085	1 015.97	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C1500086	1 464.36	Société de gestion des immeubles
C1500087	1 015.97	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C1500088	1 015.97	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C1500089	1 015.97	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C1500090	1 464.36	Société de gestion des immeubles
C1500091	1 015.97	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C1500092	1 015.97	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C1500093	1 464.36	Société de gestion des immeubles
C1500094	1 464.36	Société de gestion des immeubles
C1500095	1 464.36	Société de gestion des immeubles
C1500096	1 464.36	Société de gestion des immeubles
C1500097	1 464.36	Société de gestion des immeubles
C1500098	1 464.36	Société de gestion des immeubles
C1500099	1 464.36	Société de gestion des immeubles
<b>C1500100</b>	<b>1 064.36</b>	<b>Société de gestion des immeubles</b>
C1500101	1 464.36	Société de gestion des immeubles
C1500102	1 464.36	Société de gestion des immeubles
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>82 794.03 \$</b>	
L1500001	1 071.41	Télu Québec
L1500002	103.60	Télu Québec
L1500003	9 372.56	Revenu Canada
L1500004	19 949.14	Ministre du Revenu du Québec
L1500005	1 822.90	Desjardins Sécurité financière
L1500006	1 017.55	Télu Mobilité
L1500007	410.17	Comm. adm. de régime de retraite
L1500008	5 176.42	Hydro-Québec
L1500009	360.00	Visa
L1500010	3 524.46	Industrielle-Alliance assurance
L1500011	347.52	Revenu Canada
L1500012	1 561.74	Hydro-Québec
L1500013	1 319.72	Visa
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>46 037.19 \$</b>	
P1500004	56 425.00	Transport collectif de MRC de Montmagny
P1500005	1 917.97	Cytech Corbin
P1500006	11 207.86	Les Concassés du Cap inc.
P1500007	500.00	Gestion formation coaching
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>70 050.83 \$</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>198 882.05 \$</b>	

ADOPTÉ

### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Nancy Labrecque, directrice générale de la MRC de Montmagny, certifie que la MRC de Montmagny dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant 198 882.05 \$.

---

Nancy Labrecque, directrice générale

**8.2 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES PRÉLIMINAIRES AU  
11 MARS 2015**

Un état des revenus et dépenses au 11 mars 2015 est déposé.

**9. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**10. VARIA OUVERT**

**11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2015-03-32**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS  
APPUYÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la présente session soit levée à 21h10.

**ADOPTÉ**

\_\_\_\_\_  
Jean-Guy Desrosiers, préfet

\_\_\_\_\_  
Nancy Labrecque, dir. gén. et sec.-très.